

LE CENTRE DE LOISIRS

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

VACANCES D'AUTOMNE

du 23 octobre au 3 novembre



LIVRET D'INFORMATIONS

1/ LE COIN DES GRANDS

- a. Présentation du centre de loisirs.
- b. Les objectifs de l'accueil de loisirs.
- c. Fonctionnement du centre

2/ LE COIN DES ENFANTS

- a. Thème et imaginaire : voyage autour du monde
- b. Les animations proposées
- c. Les règles de vie collective.

3/ INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE SAMEDI 30 SEPTEMBRE
CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE SAMEDI 14 OCTOBRE

1/ LE COIN DES GRANDS

a. Présentation du centre de loisirs.

Depuis la rentrée 2017, la Mairie de Villaz a signé une convention pluriannuelle avec la Fédération des Œuvres Laïques de Haute Savoie (FOL74) pour l'animation et la gestion du centre de loisirs. La directrice est employée par la FOL a la responsabilité éducative et technique du centre de loisirs.

Les objectifs communs de la FOL 74 et de la commune de Villaz :

- Renforcer le lien social entre et avec les habitants
- Favoriser le « vivre et le construire ensemble »
- Développer l'esprit citoyen (tolérance, laïcité ...) ...

L'équipe de l'accueil de loisirs est composé par :

- **Une directrice** de structure (Tania GIRARD)
- **Des animateurs formés et diplômés** (selon la réglementation en vigueur : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6ans).
- **Un employé technique de collectivité** (cuisine, service, plonge).

Toute l'équipe travaille en ayant au cœur de ses préoccupations : l'enfant.

b. Les objectifs de l'accueil de loisirs.

« L'enfant un être humain à part entière, c'est le citoyen de demain ! »

Les accueils de mineurs sont des espaces privilégiés d'éducation et vecteur de lien social. C'est pourquoi l'équipe œuvre afin d'atteindre les objectifs suivants (suivis d'exemples de moyens mis en œuvre pour les atteindre) :

- **Permettre à l'enfant de développer son autonomie**
↳ *L'enfant participe au service du repas,*
- **Favoriser le vivre ensemble.**
↳ *Jeux de coopération ou de co-construction, mise en place de projets collectifs ...*
- **Développer l'esprit citoyen de chacun.**
↳ *L'enfant est amené à faire des choix, il peut s'exprimer et voter, organisation de forums et de débats ...*
- **Favoriser l'implication dans la vie locale.**
↳ *Participation aux événements locaux, projets avec les partenaires du territoire ...*

*Le projet éducatif et pédagogique du centre est disponible sur demande.

c. Fonctionnement du centre

Le centre de loisirs est ouvert durant les vacances d'automne, soit du 23 octobre au 30 novembre, du lundi au vendredi.

Les enfants sont accueillis de 8h à 18h : ☀ Matin : accueil des enfants entre 8h et 9h

🌙 Soir : accueil des familles entre 17h et 18h

Ci-dessous une journée type afin de mieux imaginer la journée d'un enfant au centre de loisirs (celle-ci n'est qu'une exemple et est modifiable en fonction de la météo, des besoins et des envies des enfants) :

8h-9h	Accueil échelonné des enfants
9h30-12h	Animations / Activités
12h-13h	Repas en salle à manger / pique-nique si sortie
13h-13h30	Temps informel (temps libre surveillé)
13h30-14h15	Temps calme pour les grands ou sieste pour les plus petits
14h30-16h15	Animations / Activités
16h	Levé des derniers de la sieste
16h30-17h	Goûter à l'extérieur ou à l'intérieur
17h-18h	Animations au choix
17h-18h	Accueil échelonné des familles

2/ LE COIN DES ENFANTS

a. Thème et imaginaire : voyage autour du monde

Durant toute l'année 2017/2018, le centre de loisirs fait le tour du monde. Chaque mercredi ou chaque vacance sera l'occasion pour l'enfant de découvrir un nouveau pays.

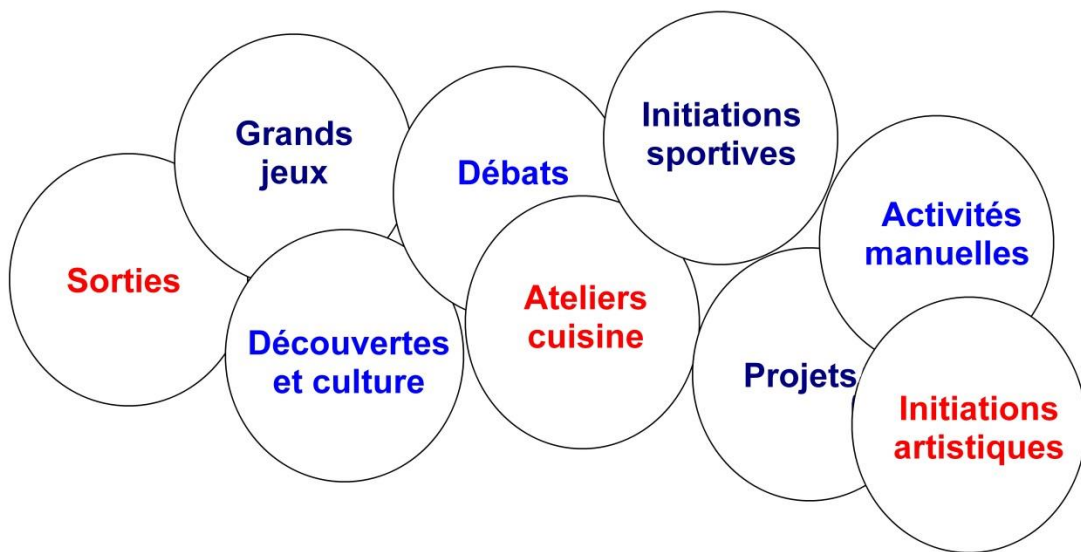
Pour les vacances d'automne, nous partons direction le Canada (1^{ère} semaine) et aux USA (2^{ème} semaine).

Ce thème a pour but de faire découvrir le monde aux enfants, les différentes cultures et traditions et de développer leur ouverture d'esprit, tout en jouant et en s'amusant !

b. Les animations proposées

En amont l'équipe organise et prépare ses journées. Elle veille à proposer des animations variées, adaptée, ludiques et éducatives. Le pays (Canada et USA) est le fils conducteur tout au long de la semaine.

Ci-dessous les différents types d'animations pouvant être proposées aux enfants :



*En cas de sorties, vous serez prévenu en avance par mail et via l'affichage. Une sortie n'entraîne aucun surcoût.

c. Les règles de vie collective.



ON DOIT ...	ON PEUT ...	IL EST INTERDIT ...
Respecter les autres (enfants et adultes)	JOUER et S'AMUSER !	De dire des gros mots ou d'insulter
Prendre soin du matériel et le ranger	PARTICIPER AUX ANIMATIONS !	De courir ou de crier à l'intérieur
Respecter l'environnement	RIGOLER !	De casser volontairement du matériel
Goûter un peu de tout au repas	PROPOSER DES IDÉES !	De se battre ou d'être violent
Partager : jeux, au repas ...	NE RIEN FAIRE !	De partir sans adulte
Écouter les autres (adultes et enfants)	DONNER SON AVIS, S'EXPRIMER !	

*L'équipe se réserve le droit de sanctionner un enfant s'il ne respecte pas ces règles. Ces règles sont expliquées aux enfants. La punition est en lien avec la « bêtise », elle est expliquée à l'enfant. Et vous serez avertie le soir même.

3/ INFORMATIONS PRATIQUES

✓ Santé de votre enfant



Lors de l'inscription, vous devrez remplir une **fiche sanitaire** (conservée pour l'année scolaire). Cette fiche est obligatoire et indispensable (dans l'intérêt de votre enfant), merci de bien vouloir la remplir ce document avec attention et lisiblement.

Les allergies et les régimes particuliers seront respectés et l'équipe y sera vigilant.

Les traitements médicaux seront suivis et administrés par la direction, sous réserve de la présentation de l'ordonnance correspondante. Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance.

Et si mon enfant se fait mal au centre de loisirs ? L'équipe de l'accueil de loisirs peut être amené à effectuer des premiers soins à votre enfant, ce que l'on appelle couramment la « bobologie » : égratignure, coupure, saignement de nez ... Des trousse à pharmacie sont à disposition de l'équipe à cet effet et l'équipe est formée à ses gestes. La directrice de l'ALSH est titulaire du PSC1 (brevet de premiers secours). Vous serez au courant le soir même, en cas de soins prodigués à votre enfant. En cas d'urgence, l'équipe prendra contact avec le Samu/pompiers.

Et si mon enfant est malade au centre de loisirs ? Si votre enfant est malade au centre de loisirs, après évaluation de la situation, nous prendrons directement contact avec les responsables légaux afin de trouver une solution afin de préserver la santé de l'enfant.

✓ Vêtements et objets de valeur



Nous vous conseillons de munir votre enfant **d'un petit sac à dos avec** :

- un change complet
- le doudou (pour la sieste ou le temps calme)
- En fonction de la période : k-way, pull, casquette, lunettes, crème solaire ...

Nous vous conseillons de noter le nom de votre enfant sur ses affaires. Si les affaires ne sont pas marquées, il est bien difficiles de retrouver son propriétaire (surtout pour les plus petits) .

Nous vous conseillons de vêtir votre enfant en fonction de la météo et avec des vêtements « tous terrain » dans lesquels il se sente à l'aise pour bouger. Il est fortement déconseillé de mettre à votre enfant des vêtements de marque et de valeurs. Tout objet de valeur est aussi à éviter (boucles d'oreilles, appareils électroniques, jouet ...)

En cas de sortie ou d'animation nécessitant une tenue ou du matériel spécifique, vous serez informé en amont à l'oral, par affichage et par mail.

✓ Jouets



Le centre de loisirs met à disposition de nombreux jouets et organise des animations, il n'est donc pas nécessaire que les enfants apportant leurs jouets personnels (excepté le doudou). Le centre décline toute responsabilité en cas de perte ou de casse.

✓ Photos, vidéos et droit à l'image



La FOL 74 et la Mairie de Villaz sont amenés à utiliser les photos et vidéos des enfants prises au centre de loisirs pour la création de différents outils de communication (dépliants, site internet ...). **Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photo ou filmer, vous devez impérativement le signaler dans la fiche de renseignements à l'inscription.**